



Déclaration des représentants FSU à la CAPA agrégés du lundi 28 juin 2021

Madame la Rectrice,  
Monsieur le Secrétaire général,  
Mesdames et Messieurs les membres de cette CAPA

Nous arrivons au terme d'une année qui aura été profondément marquée par la crise sanitaire . Si, avec vous, nous pouvons nous réjouir Madame la Rectrice, du nombre de jours de scolarisation des élèves, nous tenons à vous en rappeler le prix : ce prix, c'est celui de l'épuisement des équipes, bien mal remerciées de leurs efforts.

Les annonces du Grenelle n'ont rien d'historique en effet : à peine quelques euros sur la fiche de paie et pas pour toutes et tous d'ailleurs ; par contre, des offensives sérieuses quant aux missions que l'on voudrait nous imposer encore. Nous ne sommes pas dupes Madame la Rectrice. Nous exigeons une revalorisation conséquente et immédiate de toutes les catégories de personnels, et sans contrepartie.

Nous exigeons aussi un plan urgent et ambitieux de programmation de moyens humains et budgétaires : les apprentissages ont été sévèrement percutés par les organisations pédagogiques retenues durant la crise. Il faut dès la rentrée 2021 investir dans l'Ecole, du primaire à l'université, pour réduire les inégalités accrues. Il faut des moyens qui ne soient pas de l'ordre du saupoudrage d'heures qui viendraient s'ajouter aux emplois du temps surchargés des collègues. Il faut donc recruter, s'emparer des possibilités offertes par les listes supplémentaires aux concours. Il faut urgemment revoir les programmes et anticiper des aménagements devenus nécessaires.

D'ailleurs la crise sanitaire n'explique pas à elle seule les impasses dans lesquelles nous nous trouvons aujourd'hui au plan éducatif. L'entêtement du ministre à poursuivre ses réformes y est pour beaucoup. Parcoursup continue de manière honteuse son œuvre de tri. La réforme du lycée fragilise les formations, les enseignements, les disciplines. Les élèves les plus fragiles paient ici un lourd tribut. Quant au baccalauréat, que dire ? Que le Ministre profite d'une crise sans précédent pour avancer sans scrupule sur son projet initial d'un bac en contrôle continu est odieux. La numérisation des copies, imposée sans concertation ni formation, rajoute encore de la fatigue aux personnels. Que la cacophonie qui règne sur cette session de bac est inacceptable parce que de nature à jeter le discrédit sur l'ensemble de l'examen, sur l'efficacité de notre institution. Le mépris affiché à l'encontre des personnels- qu'il s'agisse de convocations tardives et abusives, qu'il s'agisse du statut de la note de philosophie- est insupportable. Le déni de réalité qui frappe nos décideurs, nationaux comme académiques, est une violence faite aux personnels, à tous les personnels, aux familles, aux élèves.

Venons en au sujet qui nous réunit aujourd'hui : la titularisation des enseignant.e.s stagiaires agrégé.e.s. Nos organisations syndicales sont convaincues de l'importance de la formation, de la formation initiale en particulier, de la nécessité d'une entrée progressive dans le métier, avec un solide bagage universitaire, un accompagnement qui éclaire tous les aspects d'un métier exigeant et changeant. La réforme de la formation est un recul sans précédent ici et nous rappelons notre opposition à cette réforme : non seulement elle minore dans de nombreuses maquettes de concours l'évaluation des acquis scientifiques et universitaires ; pire, elle institue un entretien de motivation sans véritable critère d'évaluation. Peut-on encore parler de concours ici? Quelle garantie d'une

égalité de traitement de tous les candidats? Pire encore, en mettant en œuvre prématurément des contrats d'alternance, cette réforme obèrera les chances de réussite aux concours des étudiant.e.s, en exploitant leur précarité économique.

Les demandes de ruptures conventionnelles augmentent proportionnellement à la pénibilité du travail d'enseignant.e. Les places perdues aux concours grèvent l'avenir. Notre institution a besoin de recruter.

Et l'on voudrait encore se passer de l'expertise d'enseignant.e.s qui ont surmonté avec courage cette année d'enseignement atypique ? Rien ne leur aura été épargné en effet à ces stagiaires dont la titularisation est en jeu aujourd'hui : comme les plus chevronné.e.s parmi nous, il leur aura fallu affronter la crise sanitaire et mettre en œuvre des organisations souvent complexes, lutter contre le décrochage scolaire, assimiler et mettre en œuvre les exigences des nouveaux programmes en lycée, penser les modalités de l'évaluation et mener de front, honorer les demandes souvent pressantes de la formation INSPE, parfois même de tutrices/tuteurs davantage dans le contrôle que dans l'accompagnement et pour beaucoup encore, devoir préparer l'oral professionnel. Beaucoup de nos collègues stagiaires disent l'épuisement qui les frappe en cette fin d'année, qui les a frappé.e.s à d'autres moments charnières du calendrier, leur désarroi devant des formations en distanciel dont le sens ne leur apparaît pas toujours, des formations en décalage avec les problèmes qui se posent à eux en pratique de classe. Ils éprouvent un vrai sentiment d'injustice quand ils apprennent combien leurs collègues d'autres académies sont mieux traités. Une fois de plus Madame la Rectrice, nous demandons qu'une meilleure concertation se fasse entre acteurs de la formation pour garantir la santé et la réussite de nos collègues stagiaires. Nous demandons davantage de transparence quant aux rapports établis sur la pratique des stagiaires : il ne nous semble pas normal qu'un collègue n'ait pas accès au rapport de visite de son IPR, *a fortiori* à l'avis porté sur son oral professionnel quand des griefs sont formulés. Il ne nous semble pas normal que les délais de prévenance d'une visite soient si courts. Enfin, il est des disciplines où régulièrement se posent des problèmes de titularisation ; l'anglais en est une depuis quelques temps. Nous sommes frappé.e.s par le niveau d'exigence attendu dans cette discipline. Quel intérêt à exiger d'un stagiaire la rédaction intégrale des cours, démarche contradictoire avec l'exigence de réactivité au questionnement de l'élève? Il convient ici de rappeler que la formation est continuée, qu'il faudrait accentuer encore le temps de formation des T1, T2 en aménageant leur temps de travail. Mais en tout état de cause, des points de vigilance ne sauraient constituer des éléments rédhibitoires à la titularisation, de notre point de vue. La feuille de route RH de notre académie formule un principe d'attention à l'égard des entrant.e.s dans le métier. Nous partageons ce scrupule, bien convaincu.e.s que la tâche est immense.